



ECOLE PUBLIQUE
Les mille mots



www.lebourgneuflaforet.fr

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2017

Janvier 2017



SOMMAIRE

Page 2

Le mot du Maire

Page 3-12

Le conseil municipal

Page 12-13

Informations

Page 14

État civil

Page 15-17

Informations Communales

Page 18

Expression Libre

Page 19

Service Animation

Page 20

Bibliothèque

Page 21-22

Les Écoles

Page 23-29

La vie associative

Page 30-33

Autre Infos

Page 34

Boîte à idées

Page 35

Commerçants

Page 36

Classe 6

Directeur Publication

Michel FORTUNÉ

Responsable Rédaction

Aurélie VULLO STIENNE

Imprimeur

PEGASE impression



LE MOT DU MAIRE

CONSEIL MUNICIPAL du 11 juillet 2016



Absents excusés : Michèle ROBERT – Stéphanie HERVAGAULT - Jean-Luc DELLIERE – Meggie GENDROT –
Secrétaire : Julie CHARPENTIER

PROJET IMMOBILIER PLACE DU VIEUX MARCHÉ

Monsieur le Maire rappelle la réception de deux déclarations d'intention d'aliéner des propriétés HATTE et CLEMENT mises en vente et des contacts pris auprès de Monsieur PILORGE propriétaire de l'ex boulangerie avec son habitation et auprès M. et Mme VISSE propriétaires de l'entrepôt voisin : tous ces bâtis sont regroupés sur une surface de 1 058 m² Place du Vieux Marché.

La commune dispose de la faculté d'exercer son droit de préemption et s'interroge sur l'opportunité d'acquérir ces propriétés, lesquelles ont fait l'objet d'une estimation du service des Domaines.

Une étude de faisabilité d'un ensemble MEDIATHEQUE – LOCAUX PERISCOLAIRES-ALSH a été réalisée et présentée par le cabinet JAOUEN RAIMBAULT

Au vu des informations données, le Conseil Municipal à l'unanimité a donné pouvoir à Monsieur le Maire pour entamer les négociations auprès des propriétaires PILORGE et VISSE.

AVIS SUR LE PERIMETRE DU NOUVEL ECPI LAVAL LOIRON

Après un rappel de la démarche et du contenu du schéma départemental de coopération intercommunale et de l'arrêté préfectoral du 25 mai 2016 modifié le 30 mai 2016 arrêtant le projet de périmètre du nouvel établissement de coopération intercommunale à savoir : la fusion de la communauté d'agglomération de Laval et de la Communauté de communes du Pays de Loiron,

Considérant

Que le conseil municipal doit se prononcer dans un délai de soixante-quinze (75) jours à compter de la notification de l'arrêté,

Que ce projet de fusion intervient sur un territoire qui a déjà commencé à développer une identité territoriale au travers des différentes actions entreprises en commun par le biais du schéma de cohérence territoriale SCOT, du nouveau contrat régional et de la gestion du droit des sols,

Que ce rapprochement est une addition des différentes compétences en vue d'une plus grande attractivité du pôle centre-ouest de la Mayenne et d'un renforcement du poids du territoire au sein de la région,

Qu'il serait souhaitable, néanmoins, que la fusion puisse intervenir au 1^{er} janvier 2018 dans le but de se donner le temps d'une construction sereine de notre nouveau projet d'intercommunalité élargie,

Le conseil municipal par un vote à mains levées : **13 OUI - 2 NON – 2 ABSTENTIONS**

EMET UN AVIS FAVORABLE au projet d'arrêté de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale prévu au VIII A) du schéma départemental de coopération intercommunale de la Mayenne (fusion de la Communauté d'agglomération de Laval et de la Communauté de communes du pays de Loiron).

AVENANT AU MARCHE CHARPENTE BARDAGE PREAU ECOLE

Un avenant en moins-value est confirmé sur le marché de travaux de Charpente Couverture Lucien d'un montant de 2 549,44 € HT portant modifications sur :

- le remplacement de la toile d'ombrage étanche par une toile perméable
- la suppression de la peinture sous plafond

CONTRATS D'HONORAIRES

Dans le cadre de la délégation de signatures, des contrats d'honoraires ont été signés pour :

La modification du lotissement de la Beulotière à hauteur de 3 120 € HT
L'esquisse projet Place du Vieux Marché à JAOUEN RAIMBAULT 1 820 € HT

Les crédits nécessaires au paiement du Cabinet JAOUEN RAIMBAULT ont été ouverts par décision budgétaire modificative n° 3

DELEGATION DROIT DE PREEMPTION URBAIN



Le Conseil Municipal a renouvelé la délégation auprès du Maire pour exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme sur les zones urbanisées et à urbaniser du PLU.

QUESTIONS DIVERSES

Chemins de randonnées : des travaux de résorption des eaux de ruissellement seront entrepris chemin des Gortières
Un compte rendu de la réunion de lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été donné aux conseillers
La liste des opérations subventionnables à la DETR 2017 a été remise aux conseillers

CONSEIL MUNICIPAL du 25 juillet 2016

Absents excusés :

Aurélie VULLO STIENNE ayant donné pouvoir à Michel BOUILON

Jean-Luc DELLIERE

Jean-Yves SALIOU ayant donné pouvoir à Françoise PIAU

Secrétaire : Gilbert FAUCHARD

PROJET IMMOBILIER PLACE DU VIEUX MARCHÉ

Monsieur le Maire a rappelé,

- Les contacts pris depuis plusieurs mois avec les propriétaires d'un bâti sis au 13 Place du Vieux Marché lesquels sont restés sans retour,
- La vente sur la même Place d'une habitation et d'un local commercial exploité précédemment en boulangerie,
- La réception en mairie de deux Déclarations d'Intention d'Aliéner pour des biens bâties et terrains riverains ,
- Le contact pris avec un 4^{eme} propriétaire d'un entrepôt jouxtant l'ancienne boulangerie,
- L'étude de faisabilité réalisée par le cabinet JAOUEN RAIMBAULT pour l'implantation sur ce site d' un projet regroupant la construction d'une médiathèque et locaux périscolaires – Accueil Loisirs,

La situation de ces biens centre bourg dans un carrefour, L'accessibilité par la Place du Vieux Marché mais également par le Boulevard des Marronniers et son parking « Le clos du Haras »

Mais également,

Le coût estimé de cette opération d'investissement et de son financement par des aides avec la réalisation d'un emprunt qui va peser dans le budget communal avec pour conséquence une vigilance sur les opérations annuelles et la limitation pendant quelques années de d'autres projets d'investissement,

Après débat, le Conseil Municipal

Conscient

des besoins en locaux périscolaires et du développement de l'activité bibliothèque, de l'opportunité de pouvoir regrouper sur un même site deux accueils collectifs qui de par la situation redonnerait de la vie au centre du bourg tout en offrant un positionnement intéressant entre les deux écoles,

mais aussi du délai trop court –deux mois de réponse pour les DIA- pour prendre une décision objective d'un projet onéreux sans évaluer précisément quel en serait l'impact sur les finances communales.

Par un vote à mains levées 7 OUI – 7 NON – 4 ABSTENTIONS

Le projet de réalisation d'une médiathèque et locaux périscolaires sur les sites PILORGE – VISSE –CLEMENT et HATTE n'est pas validé par application de la voix prépondérante du Maire

APPROBATION MODIFICATIF 3 – LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

-Annulation des décisions des 4 avril et 9 mai 2016

Le permis d'aménager modificatif du lotissement de la Beulotière a fait l'objet d'un travail complémentaire avec l'architecte en urbanisme Marie LAFERTE LHARIDON en sus du cabinet Ouest Am et en concertation avec le Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine (STAP).

Il est rappelé que ce modificatif a pour finalité principale une ouverture à la construction sur certains lots, d'habitations sans obligation du toit deux pentes, la modification des limites du lot 10 suite à un échange de terrain entre la commune et le riverain voisin au lotissement et quelques ajouts et modifications du règlement.

La nouvelle plaquette apportera une aide aux acquéreurs avec ses exemples d'implantation de maisons, de clôtures, de plantations et de choix de matériaux.

Aussi, le Conseil Municipal VALIDE ce modificatif. L'avis des colotis sera sollicité.



REMBOURSEMENT TROP PERCU AIDE ERASMUS -DM BUDGETAIRE 3 – DECISION REMBOURSEMENT DEPENSES FAITE PAR Yannick DAOUDAL

Le Conseil Municipal valide le remboursement auprès de ERASMUS du trop perçu de 1 025.20 € de l'aide versée par ERASMUS lors du séjour aller en Espagne de 2014 et ouvre les crédits nécessaires au budget.

Il est décidé de rembourser les dépenses payées par Yann DAOUDAL pour le compte du service animation à hauteur des frais engagés soit 253.30 €

OUVERTURE D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI - SUPPRESSION DU CONTRAT D'AVENIR –délib 2016-04-38a du 4 avril 2016

Le Conseil Municipal valide l'ouverture d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi au 1^{er} septembre prochain offrant plus de possibilités de candidatures pour le recrutement d'un agent de service à hauteur d'un 24/35ème. Le contrat d'avenir étant supprimé.

VOL A L'ATELIER TECHNIQUE

Un vol par effraction a eu lieu à l'atelier technique dans la nuit du 12 au 13 juillet. Il a été pris les deux véhicules (camion benne MASTER et JUMPY) avec les équipements qui se trouvaient à l'intérieur.

L'inventaire des éléments disparus a été fait et les déclarations déposées auprès de l'assurance de la commune.

PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITES DU SBV 2015

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2015 du Syndicat de bassin du Vicoin. Il est à la disposition du public.

AVENANT LOT GROS OEUVRE PREAU ECOLE PUBLIQUE

Avis favorable à la moins-value sur le lot gros œuvre du préau de l'école publique à raison de 980 € HT pour le retrait du panneau et cabane de chantier.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Le projet des illuminations de Noël est validé avec installation cette année par les agents techniques pour un montant de 2 142 € TTC.

CONSEIL MUNICIPAL du 12 septembre 2016

Absents excusés :

Stéphanie HERVAGAULT ayant donné pouvoir à Michel FORTUNÉ

Aurélie VULLO STIENNE ayant donné pouvoir à Michel BOUILON

Mickaël COLIBET ayant donné pouvoir à Jean-Yves SALIOU

Secrétaire : Pierrette LEHAY

PRESENTATION Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de GESTION DES DECHETS MENAGERS

Le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de gestion des déchets ménagers et assimilés de 2015 a été présenté au Conseil Municipal.

9 661 tonnes de déchets collectés en 2015 sur les 15 communes du canton de Loiron

223 nouvelles bornes de tri sélectif (135 aériennes, 88 enterrées)

6 000 bacs à roulettes pour les ordures résiduelles en contrat de location-maintenance,

30 % des tonnages collectés détournés vers le tri sélectif,

Environ 20 flux matière triés en déchetterie

35 % des déchets de la benne encombrant détournés grâce aux nouvelles filières de valorisation.

La production d'ordures résiduelles continue de diminuer (moins de 100 kg par habitant en 10 ans). Elle se maintient à 159 kg/habitant. Elle reste nettement inférieure aux moyennes départementales (182 kg/hab.) et natio-



nales (288 kg/hab.).

Les performances tri se maintiennent également après une progression continue (avec 70 kg soit plus de 10 kg/hab. en 10 ans). Des efforts restent à porter au regard des objectifs fixés par le département (101 kg/hab.) soit + 30 kg/hab. à l'horizon 2018.

L'évolution des végétaux déposés en déchetteries doit être maîtrisée par une gestion à domicile. A eux seuls, ils représentent 1/3 du tonnage global collecté soit près de 3 000 tonnes en 2015

Ce document est à la disposition du public en mairie.

SIGNATURE DE CONVENTIONS

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer les conventions suivantes

Avec la Communauté de Communes du Pays de Loiron régissant les conditions administratives, techniques et financières d'implantation, d'entretien et d'exploitation des bornes d'apport volontaire pour le tri sélectif en place ou projetées.

Avec le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Mayenne (SDEGM) fixant les modalités de prise en charge et d'implantation d'une borne de recharge électrique sur la commune.

Avec la Communauté de Communes du Pays de Loiron déterminant les engagements mutuels de collaboration entre la CCPL et les bibliothèques/médiathèques du Pays de Loiron

ACQUISITION VEHICULE SERVICE TECHNIQUE

Suite au vol du camion master mi juillet et devant la difficulté de trouver un véhicule d'occasion du fait du système ampliroll (dépose et repose de bennes à partir d'un bras articulé) le Conseil Municipal a confirmé l'acquisition d'un véhicule neuf pour la somme de 41 913 € TTC.

Les mouvements de crédits ont été validés pour en permettre le paiement.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX et AVENANTS

Une présentation des travaux de rénovation et d'accessibilité des WC publics Place de l'Eglise, des locaux scolaires et périscolaires, des peintures à l'ex foyer des jeunes pour un transfert de la bibliothèque a été faite.

Un avenant de 717 € TTC a été confirmé auprès de l'entreprise FOUGERES pour la réalisation d'un plafond suspendu aux locaux périscolaires.

TARIFS COMMUNAUX



PHOTOCOPIES	2017	
	noir et blanc	couleur
Recto A4	0,25 €	0,50 €
Recto-Verso A4	0,35 €	0,70 €
Recto A3	0,35 €	0,70 €
Recto-Verso A3	0,40 €	0,80 €
Associations Loi 1901 fournissant le papier	0,04 €	0,08 €

LOCATIONS	Commune	Extérieur
Table avec pieds	1,55 €	3,00 €
Table avec tréteaux	0,80 €	1,50 €
Banc	0,20 €	0,40 €
Chaise	0,20 €	0,40 €
Barrière (pour 4 jours)	1,55 €	3,00 €
Matériel sono aux particuliers (avec location salle)	25,00 €	

Sont considérés comme habitants de la Commune, les personnes qui y sont domiciliées ou qui exercent leur activité (besoin pour entreprises).

Gratuit pour les associations Loi 1901 et les communes environnantes en échange de services similaires.

Caution de **250,00 €** lors de la location du matériel sono.

Les panneaux de circulation sont mis gratuitement à la disposition des particuliers, durée limitée à 1 mois.

Un chèque de caution de **8 €** par panneau est exigé et rendu lors du retour du panneau. En cas de **perte** ou **détérioration**, le panneau sera facturé par rapport au prix de remplacement

AUTRES LOCATIONS		Tarifs 2017
Droit de place		
sur le marché	annuel sans électricité	61,10 €
	annuel avec électricité	120,30 €
	hebdomadaire - 10 m ²	2,90 €
	Plus de 10 m ² et par m ² supplém.	0,60 €
GAUTIER CONCEPT	annuel	30,50 €
Taxis	annuel	31,20 €
Restaurant "L'Alios"	terrasse	40,50 €
Concession cimetière	15 ans	53,20 €
	30 ans	106,10 €
concession cithéâtre	15 ans	346,40 €
	30 ans	389,50 €
	80 € pour 3 p. aqua ob gato re avec remboursement auprès des familles ou de la dose d'une aqua personna sée (70 X 90 cm).	
Taxe de dispersion des Cendres dans le Jardin du Souvenir		15,80
Droit d'inscription sur le lutrin (chaque à la charge des familles)	15 ans	20,80
Location salle du Conseil	1/2 journée	18,40
	Journée	27,80



CONSEIL MUNICIPAL du 17 octobre 2016

Absent excusé : néant

Secrétaire : Michèle ROBERT

DEMISSION CONSEILLERS MUNICIPAUX

Suite à la démission de Richard GAUTIER et par la suite de Messieurs Denis DIDIER et Alain VERRIERE renonçant à son remplacement,
considérant que les candidatures sur la liste « AGIR ET SERVIR ENSEMBLE » sont épuisées, le nouveau conseil municipal se compose donc de 18 membres.

COMPTE-RENDU COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Thérèse LETOURNEAU DORGERE, adjointe responsable de la commission Enfance Jeunesse a présenté les activités et actions mises en place et en concordance avec les objectifs du Projet Educatif Territorial et les projets de l’année en cours notamment l’utilisation du numérique par les enfants, du regroupement des élèves des deux écoles au restaurant scolaire et au TAP.

Effectifs rentrée 2016

Ecole privée : 95 enfants dont 80 enfants financés par la commune

Ecole publique : 105 enfants dont 4 enfants hors communes avec participation de la Cne résidence

Casse découverte 2017 Ecole Publique

Le Conseil Municipal versera une participation à hauteur de 88 € par élève pour le séjour prévu en mars 2017 dans le centre PEP de Torcé-Viviers en Charnie pour les élèves de CE de l’Ecole Publique

Séjour SKI 2017

Le Conseil Municipal est favorable à la proposition de séjour SKI avec les **Communes de Saint-Berthevin, Loiron Ruillé, Le Bourgneuf-la-Forêt et l’association Ça Coule de Source de Port-Brillet** en février 2016 pour 12 jeunes avec une participation financière auprès de Ça Coule de Source de 550 €/jeune hors temps de l’animateur et d’inscrire les crédits nécessaires en 2016 pour le versement du premier acompte.

PREPARATION REPAS ENFANTS de l’Association « La Ritournelle » MODALITE DE FACTURATION

Pour répondre à la sollicitation de l’Association « La Ritournelle », les repas des enfants de 18 mois à 4 ans seront préparés par le restaurant scolaire pendant les jours d’école moyennant un prix de 3.30 €

COMMISSION AMENAGEMENT

Les commissions Aménagement et Sports étudient les projets de structure multisports et crapa sur le parc de Morfelon à l’intérieur d’une enveloppe budgétaire de 70 000 € TTC.

Le panneau en bas de la zone de la Fontaine sera actualisé pour un montant de 295 € TTC

Une commande de renouvellement de panneaux de signalisation pour un montant de l’ordre de 2 200 € TTC sera faite auprès de Sefl Signal

Entrée Morfelon : La fourniture des poteaux de bois et réalisation tranchée s’élèvent à la somme de 1 522.80 € TTC

Fleurissement hiver : dons de minis chrysanthèmes par Monsieur LE RAY et acquisition de quelques bruyères pâquerettes... à planter dans les jardinières des écoles

COMPTE-RENDU COMMISSION ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE



François BERROU rappelle l’obligation de transfert de compétence des services de l’assainissement au plus tard le 1^{er} janvier 2020 et qu’il serait intéressant qu’un état des lieux du fonctionnement de ces services sur les 14 communes soit réalisé.

L’entreprise SECHE est retenue pour la remise à niveau sur les voies départementales de 12 tampons d’assainissement collectif, de 5 grilles et mise en place d’enrobé à chaud.

Le scellement de plusieurs tampons d’assainissement centre bourg se dégrade et il sera demandé à IRH et Cabinet LEGENDRE de faire intervenir EUROVIA pour une reprise dans le cadre de la garantie de 5 ans prévue au CCAP du marché de travaux.

Rapport annuel prix et qualité du service d’assainissement collectif 2015

les informations relatives à l’assainissement collectif de 2015 sont présentées : 569 usagers (+9) pour une facturation de 43 650 m³.

Le tarif global de la facture d’un usager consommant 120 m³ passe de :

	1/1/2015	1/1/2016
EAU	370.85	370.39
ASSAINISSEMENT	237.45	240.06
EAU + ASSAINISSEMENT	608.30	610.45

Soit un prix théorique du m³ EAU + ASSAINISSEMENT pour un usager consommant 120 m³ : 5.08 €

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport qui est mis à la disposition du public.

Tarification de la redevance au 1er janvier 2017

A l’unanimité, les tarifs de la redevance d’assainissement collectif de 2016 sont maintenus au 1^{er} janvier 2017.

Convention d’adhésion au FDGDON – Plan d’action de lutte collective contre le frelon asiatique

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Mayenne (FDGDON) propose la mise en place d’un plan d’action contre le frelon asiatique.

Le Conseil Municipal conscient de ces problématiques et afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques décide de passer une convention avec le FDGDON.

Il s’engage à financer les interventions réalisées sur le domaine privé à hauteur de 50 % de la facture TTC sur un plafond de facturation de 300 € TTC (soit une participation communale maximale de 150 € TTC) – le particulier est invité à solliciter la commune avant toute intervention.

VENTE PARCELLE n° 43 LOTISSEMENT DE « La Beulotière

La parcelle n° 43 de 404 m² est vendue à COOP LOGIS de Laval pour un montant HT de 18 640.56 €

AVANCEMENT DE GRADE

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal est favorable à la nomination d’un agent au grade d’adjoint d’animation de 1^{ère} classe au 1^{er} novembre 2016.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Suite au souhait de Madame Marylène BLANCHET de ne plus être membre du CODEV, le Conseil Municipal est sollicité pour proposer un(e) remplaçant(e).

Le Conseil Municipal valide l’avenant n° 1 au lot 4 -PLOMBERIE SANITAIRES de l’entreprise GASDON SA pour un montant de160.00 € HT (pour modification du receveur de douche locaux périscolaires)



QUESTIONS DIVERSES

Voirie :

L'entreprise BGBT mieux disante réalisera les travaux de curage et saignées des chemins communaux en 2016. La commission est favorable pour renouveler en 2017 le groupement de commande pour la consultation des travaux voirie 2017.

CDCI – Fusion Laval Agglo et CCPL

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la décision de Monsieur le Préfet qui a acté une possible fusion des deux intercommunalités au 1^{er} janvier 2019.

Le 1^{er} trimestre 2017 devrait permettre de poursuivre les études engagées avec une nouvelle consultation des conseils municipaux au cours du 2^{ème} semestre.

PLUI – Commission communale interne

Une commission interne composée de Michel FORTUNÉ – François BERROU - Gilbert FAUCHARD – Lilian BE-GUE – Jean-Yves SALIOU et Mickaël COLIBET analysera les cartes de densification de l' agglomération et d' évolution de l'espace en campagne.

Vœux 2017

Le Conseil Municipal valide l'organisation des vœux avec une invitation à l'ensemble de la population

CONSEIL MUNICIPAL du 21 Novembre 2016

Absents excusés : Aurélie VULLO STIENNE et Jean-Yves SALIOU

Secrétaire : Jean-Luc DELLIERE

MODIFICATION STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LOIRON

Les conclusions récentes de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) prescrivant le transfert de compétences de façon échelonnée des communes vers les communautés de communes,

Le Conseil Municipal à la majorité par 16 oui et 2 abstentions bien que regrettant le manque de définition légale du contenu du transfert de la compétence « Actions de développement Economique » VALIDE les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pays de Loiron.

RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU et de L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil Municipal a pris acte de ces documents présentés par Gilbert FAUCHARD, Vice-Président du SIAEP Centre Ouest Mayennais qui sont à la disposition du public.

ACQUISITION PROPRIETE 25 RUE DU TRIANON

Le Conseil Municipal décide de l'acquisition de la propriété sise 25 rue du Trianon en vente et jouxtant l'ex mairie en prévision du projet d'installation de la crèche parentale « La Ritournelle » et de la réflexion sur un projet d'ensemble d'intégration des locaux périscolaires. Le prix d'achat s'élève à 67 500 €

COMPTE RENDU COMMISSION SPORTS ET AMENAGEMENT REALISATION MULTISPORTS et INSTALLATION STRUCTURES JEUX SPORTIFS

Le Conseil Municipal valide la réalisation en 2017 d'un équipement multisports avec piste périphérique de deux couloirs et l'acquisition de structures fitness, parcours aventure et rénovation du court de tennis au Parc de Morfelon pour un coût total de 78 015.13 € TTC.

Une subvention au titre de la DETR est sollicitée pour un montant de 13 003 €

COMPTE RENDU COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Municipal décide



1 - l'application de pénalités pour absence non déclarée aux ALSH Croq Loisirs et Jeunesse
-Prix de la ½ journée ou de la journée à Croq Loisirs
-50 % du tarif de l'activité pour les jeunes 11 – 17 ans

2 – de fixer les conditions d'inscription et d'admission des enfants en maternelle à compter de la rentrée de 2017 à savoir :

«Le Maire délègue les tâches d'inscription à la Directrice (Directeur) de l'Ecole. Les enfants sont inscrits en maternelle dès lors qu'ils atteindront l'âge de 3 ans dans l'année scolaire (soit au plus tard le dernier jour d'école) ».

Plan sécurité : des mallettes de 1^{ère} urgence seront achetées et l'accès à l'école sera fermé pendant les temps scolaires.

Grandes Vacances 2017 – ALSH 11-17 ans

Compte tenu de l'organisation du séjour SKI en février, la commission propose pour l'été un mini camp du 10 au 13 juillet

CONFIRMATION VENTE - ACHAT CHEMIN « La Nerrerie » APRES ENQUETE PUBLIQUE

Aucune observation ou visite pendant l'enquête publique qui s'est déroulée du 22 octobre au 7 novembre et après avis favorable du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal confirme la vente d'une portion du chemin de la Nerrerie à M. et Mme ROCHELET et l'acquisition de terrain nécessaire à son rétablissement pour permettre sa continuité.

CONTRAT DE TRAVAIL DE DROIT PRIVE - TRANSFORMATION CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI EN CONTRAT D'AVENIR Au 1^{er} janvier 2017

Le contrat d'accompagnement à l'emploi créé au 1^{er} septembre dernier sera transformé en contrat d'avenir au 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 2 ans et 8 mois.

ACCUEIL SPECTACLE « Nuits de la Mayenne » CANDIDATURE 2017

Le Conseil Municipal donne un accord de principe au dépôt de candidature en 2017 de la commune du Bourgneuf-la-Forêt pour l'accueil d'un spectacle des Nuits de la Mayenne.

DOCUMENT UNIQUE SUR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET PSYCHO SOCIAUX

Le Conseil Municipal valide la démarche de réalisation du Document Unique sur les risques professionnels et psycho sociaux avec un partenariat du Service Santé Professionnelle des Agents Territoriaux (SPAT) du Centre de Gestion 53.

VERSEMENT AVANCE AUPRES DU BUDGET ANNEXE de « La Beulotière »

Comme prévu lors du budget 2016, le Conseil Municipal valide le versement d'une avance de 100 000€ du budget principal vers le budget annexe de la Beulotière en l'attente de la commercialisation des lots.

Des compléments de crédits sont votés pour permettre les écritures de stocks de fin d'année à hauteur de 6 700 €.

OUVERTURE DE CREDITS AU BUDGET DE LA COMMUNE

Des mouvements de crédits sont opérés pour permettre les travaux en régie sur l'exercice 2016 à hauteur de 1 800 €

LEVEE OPTION D'ACHAT DU BATIMENT EURO PLASTURGIE

Comme prévu au crédit-bail consenti avec la société Euro France Plasturgie et sur demande de la dite entreprise, le Conseil Municipal donne son accord pour que la vente intervienne au prix du versement d'un montant de 24 396 € TTC

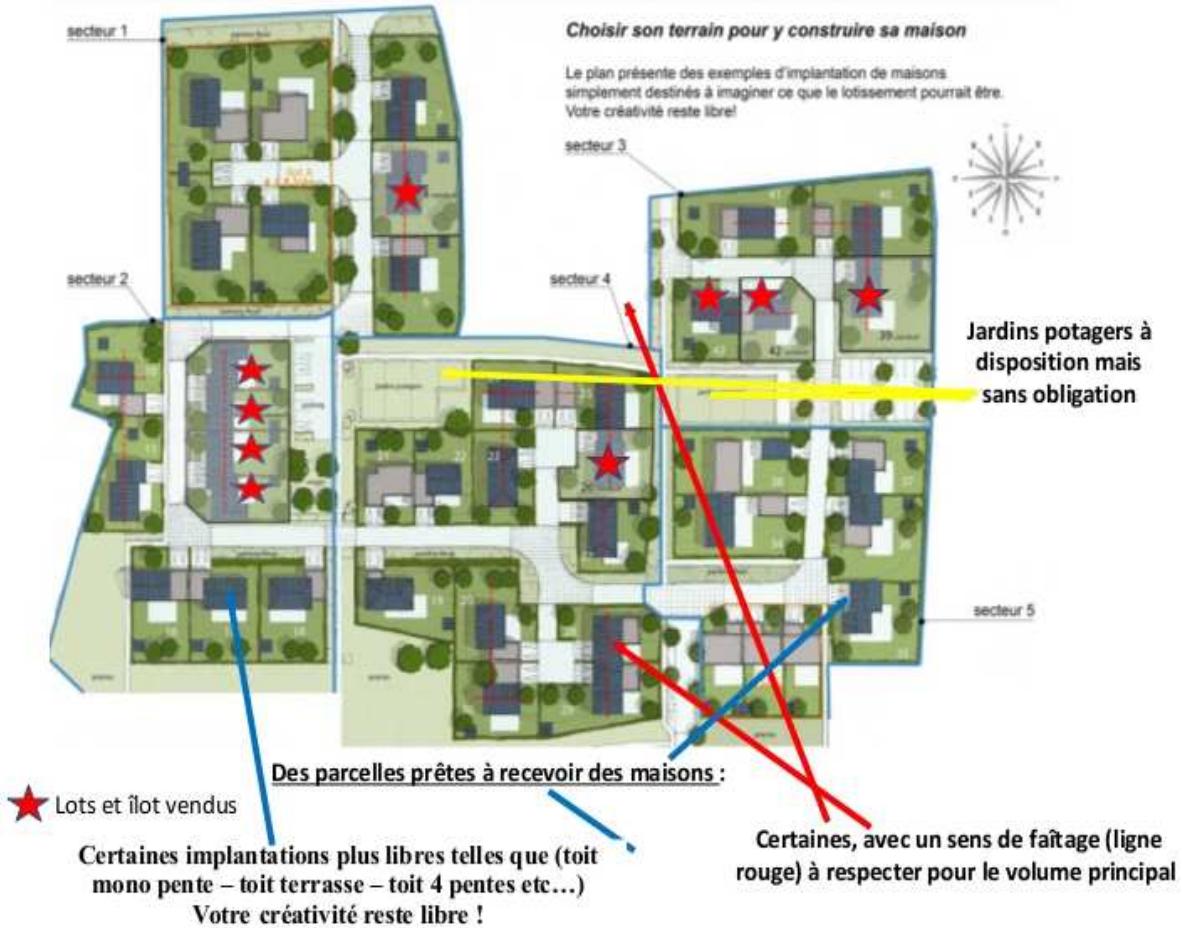
MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX

Pour répondre au décret sorti en mai 2016 sur l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique avec la mise en place d'une restructuration des échelles et des grilles de rémunération, le Conseil Municipal valide le nouveau tableau des effectifs communaux.



25 parcelles de 400 à 688 m²

SONT DISPONIBLES à LA VENTE au PRIX DE 54 € TTC/m²



De nombreux chemins piétonniers à rejoindre les liaisons douces du bassin de la Salais, de Morfelon ; des zones de stationnements.



Contact : Mairie du Bourgneuf-la-Forêt – mairiebourgneuf.la.foret@wanadoo.fr – **Tél 02.43.37.71.08**

Assistance gratuite d'un architecte conseil en début de projet pour une aide à la réflexion de votre projet :

- Adapter sa maison au terrain
- Quelle implantation, quelle volumétrie, quelle orientation
- le règlement, informations sur les matériaux

Avec un choix libre pour l'acquéreur de son constructeur, de son maître d'œuvre ou architecte.

INFORMATIONS

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Mardi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Mercredi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Jeudi 8 H 30 à 12 H 30 - /
Vendredi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Samedi 9 H à 12 H 00 /

Fermeture le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires

Tél : 02.43.37.71.08 Fax : 02.43.37.11.36

e-mail : mairiebourgneuf.la.fore^t@wanadoo.fr



Plus d'actus sur le site de la commune :

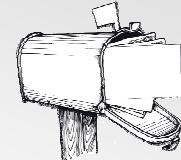
www.lebourgneuflaforet.fr

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE (locaux de la Mairie - 45 rue Principale)

Tél : 02.43.01.06.37

Lundi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Mardi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Mercredi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Jeudi 9 H à 12 H 00 - /
Vendredi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Samedi 9 H à 12 H 00 /

Fermeture le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires



PERMANENCES Week-end

En cas de nécessité absolue, un numéro est à votre disposition



07.76.71.83.81



Service Assistante Sociale
Sur rendez-vous au **02.43.59.99.00**
Salle des Permanences à la mairie

Horaires BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

« Plaisir de Lire » 2, rue du Stade

Lundi 16h - 18h
Mercredi 15h-18h30
Vendredi 16h-18h
Samedi 10h - 12h

Tél : 02.43.37.76.32



INFORMATIONS

PLAN D'ACTION LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Prendre contact avec la commune avant toute intervention
A cette condition, une prise en charge de 50% de la facture TTC
(sur un plafond de 300€ TTC, soit 250€ maxi)



COMPOSTAGE ET BROYAGE A DOMICILE

Aide Financière de 20€ pour l'acquisition d'un composteur et pour la location d'un broyeur à branche (demi journée 20€ et 40€ la journée)

Renseignement sur CCPL au 02.43.02.77.64;
environnement@cc-paysdeloiron.fr

Les horaires de la déchèterie de Port-Brillet sont les suivants :

Lundi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h
Mardi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18h
Mercredi : .. 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h
Jeudi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h
Vendredi : ... 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h
Samedi 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h



INFO JDC (Journée défense et citoyenneté)

Obligation démarche recensement

Inscription écoles-concours-examens, détenir l'attestations de présence à la JDC

Signalement change de domicile



ELECTION 2017

Présidentielle : 1er tour : 24 avril 2017

2eme tour : 7 mai 2017

Pour participer aux élections, la loi impose dans les communes de plus 1000 habitants, la présentation d'une pièce d'identité.

Pièces autorisées : Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo
....



Etat-civil

Naissances



Maddy MESSAGER Chambordeau..... 13.08.16

Maël AMIARD 2, impasse du Pré Blanc..... 26.08.16

Maël FEILLER..... Le Plessis d'Enfer..... 09.09.16

Louis JUIN La Petite Ferrière 14.10.16

Louise TREHET..... 9, rue du Petit Bois Brûlé..... 22.11.16

Mariages



Soline PINÇON et Eric JAN 09.07.16

Mylène DURAND et Kévin LEMÉTAYER 16.07.16

Elodie BESSIERRE et Stanislas BOURCIER 27.08.16

Sarah LE GALL et Antoine PINOT 10.09.16

Mélanie CORBIERE et Guillaume LETISSION 17.09.16

Décès



Solange JARRY vve TRIHAN 3, rue des Glycines 29.07.16

Gaston BESCHER La Croix 01.09.16

Marcel BLIN Maison d'Accueil 21.09.16

Guy JACQ Les Petites Lorençais 19.09.16

Raymond LANDAIS La Maltonnière 25.09.16

Maurice DELIERE Maison d'Accueil 22.10.16

Marguerite ZEYSSOLFF vve de MALLEVOÜE Maison d'Accueil 01.11.16

M-Thérèse HALLEUX vve PENNETIER 13, rue du Ht-Beauvais 13.11.16

Madeleine HEURTEBIZE vve BARON Maison d'accueil 29.11.16

INFORMATIONS COMMUNALES



Rue Saint Gilles

Piste cyclable et Rue piétonnes + photos

Forum des associations



Le deuxième forum des associations a eu lieu le 4 septembre 2017 avec une bonne participation des associations sportives, sociales, culturelles de la commune et quelques unes du Pays de Loiron.

Cette manifestation conviviale a pour but de faire connaître les associations et de pouvoir échanger sur leur activités respectives.

Des démonstrations sportives, une buvette et une exposition photos agrémentaient cette sympathique matinée.

Aussi vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas :

Dimanche 3 septembre 2017

De 10h à 13h

Salle polyvalente route de Vitré.

3ème Forum des associations

Meilleurs voeux
La commission Sport.





Vœux du maire



Plan local d'urbanisme intercommunal : un document co-construit avec les communes et les habitants

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) traduira le projet de développement et d'aménagement du Pays de Loiron à l'horizon 2030. Il définira les grandes orientations en matière d'équipement public, d'habitat, de déplacement, de développement économique... et sera co-construit avec les communes et les acteurs du Pays de Loiron.

Ce document impactera le quotidien des habitants. C'est la raison pour laquelle les élus vont multiplier les temps d'échanges avec la population - douze au total - sous différentes formes.



Trois secteurs géographiques

Le cabinet d'études *Prigent* et ses collaborateurs spécialisés dans l'aménagement, l'urbanisme, le droit, l'environnement ou encore l'habitat, délivreront leur expertise durant l'élaboration du PLUI. Trois années de travail seront nécessaires aux professionnels, élus, habitants et à l'ensemble des acteurs du Pays de Loiron.

La Communauté de communes organise ses groupes de travail autour de 3 secteurs géographiques (secteur 1 : Beaulieu-sur-Oudon, Loiron-Ruillé, Montjean, Saint-Cyr-le-Gravelais ; secteur 2 : Bourgon, Le Bourgneuf-la-Forêt, Launay-Villiers, La Gravelle, Saint-Pierre-la-Cour ; secteur 3 : La Brûlatte, Le Genest-Saint-Isle, Olivet, Port-Brillet, Saint-Ouën-des-Toits). Les caractéristiques de chaque secteur ont été présentées par un élu au cabinet d'études le 12 juillet dernier.

Une large consultation des habitants

12 temps d'échanges jalonnent l'élaboration du PLUI. Les premiers ateliers participatifs ouverts aux habitants se sont déroulés dans chaque secteur les 5,6 et 13 septembre derniers. A partir de cartes du territoire, par petits groupes, environ 120 habitants se sont exprimés sur leur perception du Pays de Loiron, leurs pratiques et usages. Ils ont localisé les sites incontournables, évoqué leurs représentations du Pays de Loiron en identifiant ses atout et ses faiblesses. « *Nous souhaitons au maximum préserver les intérêts de chacun, garder des zones pour l'agriculture et aussi pour le développement commercial par exemple. Plus large sera la consultation des habitants et plus ce document sera complet et abouti* » assure Louis Michel, Vice-Président du Pays de Loiron en charge de l'environnement et de la coordination de l'élaboration du PLUI. Une réunion publique de présentation du diagnostic de territoire, comprenant une restitution des ateliers « lecture de cartes » a eu lieu le mercredi 14 décembre à 18h30 à l'équipement culturel intercommunal des 3 Chênes situé à Loiron-Ruillé. Des « bistrots de parole », temps d'échanges conviviaux qui se dérouleront dans des lieux de la vie quotidienne, seront organisés début 2017.

Une page web consacrée à l'élaboration du PLUI est visible sur le site Internet du Pays de Loiron (www.cc-paysdeloiron.fr) à la rubrique « Pays de Loiron » puis « Plan local d'urbanisme » ou en flashant ce code avec votre smartphone ou votre tablette.



EXPRESSION LIBRE

LISTE NOUVEAU SOUFFLE NOUVEL ELAN

AU DELA DES DIFFERENTES PERIPETIES ET RETOURNEMENTS DE SITUATION QUI JALONNENT CE DOSSIER DE FUSION PAYS DE LOIRON –LAVAL AGGLO , PEUT ETRE EST IL NECESSAIRE DE NOUS INTERROGER SUR LA NOTION D'IDENTITE DE TERRITOIRE ?

Tout d'abord chacun admettra ce postulat qui affirme qu'un échelon territorial est nécessaire comme cadre d'expression de l'action politique et économique afin de permettre que l'investissement des élus puisse se manifester et être évalué .

Ceci posé, est il besoin pour autant d'exiger une « Identification territoriale » ?

Nous pourrions substituer à l'Identification Territoriale le terme d'Espace de Vie et ainsi pouvoir envisager l'adoption d'un Projet de Territoire pour l'Avenir comme l'a indiqué le Président du Conseil Communautaire .

Certains au sein du Conseil Communautaire estiment que le Pays de Loiron pourrait conserver une sorte de vision commune voire d'autonomie dans le cadre d'une éventuelle fusion ; nous considérons que ceci est parfaitement illusoire et l'affirmer c'est tromper la population . Comment en effet, a moins d'être particulièrement naïf ou intellectuellement malhonnête imaginer que 14 communes d'un territoire rural pourraient influencer de manière importante les orientations économiques ,budgétaires , environnementales et j'en passe d'un conseil communautaire probablement dominé par Laval Agglo . Non, le Pays de Loiron se diluera progressivement dans le nouveau territoire mais cette mort programmée aura finalement peu d'importance si la fusion apporte son lot d'avantages , à vous les Citoyens et Acteurs de ce territoire .

Un comité de pilotage composé d'élus a justement été désigné afin de mesurer les conséquences d'une telle fusion ; un cabinet spécialisé sera chargé d'en évaluer les opportunités et les risques pour le Pays de Loiron .

Nous estimons que ce rapprochement sera intéressant si et uniquement si il permet de dégager des voies d'amélioration pour la population du territoire en terme de services Utiles ,de fiscalité et d'équipements .. Quelle autre Pertinence pour ce rapprochement sinon admettre que les décisions élaborées d'en haut par des fonctionnaires zélés mais ignorants du contexte local doivent supplanter le choix des élus de terrain responsables .

Yannick FAVANNEC soulignait lors de son intervention à la CDCI le 10 Octobre , en faisant un parallèle avec les entreprises ,que bon nombre de rapprochements dans ce cadre économique échouaient pour n'avoir pris en compte que les intérêts stratégiques et oublié les facteurs humains .Il en va certainement de même au sein des collectivités territoriales .

Nous répétons comme nous n'avons cessé de le faire dans d'autres publications que le respect de la démocratie est essentiel et qu'un mariage forcé ne sera jamais de nature à motiver les élus du territoire .

Une nouvelle et dernière consultation des conseils municipaux aura lieu au second semestre 2017 afin de délibérer sur la pertinence de la fusion . Nous aurons à ce moment tous les éléments objectifs qui nous permettront de prendre une décision en toute connaissance de cause .

Dans un autre registre ,L'année 2017 verra l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe dirigeante pour notre pays .

Service Animation



Le service animation propose des activités aux enfants de la commune, en fonction de leur âge et de la période de l'année.

Pendant la période scolaire, les enfants peuvent participer aux activités TAP des 2 écoles primaires. Il arrive souvent que les enfants des 2 écoles soient mélangés sur certains thèmes («loisirs», « sports », sortie cinéma, grand rassemblement de fin d'année...). Parfois aussi certains projets se croisent pour ne former qu'un (exemple : décos de Noël collective). Cette dynamique de mixité est un objectif important pour la commune et pour les animateurs, mais aussi pour les partenaires (amicale parents d'élèves, associations, écoles...). Les activités des TAP sont classées en 5 thématiques : multisports, loisirs, culture, environnement/citoyenneté et détente/bien-être.

Toujours pendant la période scolaire, les enfants peuvent aller à Passerel'Loustics après les TAP.

Pendant les petites vacances scolaires, Noëlle et Mélinna proposent des animations aux 4-10 ans dans le cadre de Croq'Loisirs. Yann propose lui un programme aux 11-17 ans (envoi par la poste, sauf pour les vacances de Noël où l'envoi ne se fait que par Mail).



Les enfants des TAP préparent des décos pour le potager



Séjour VOLVIC juillet 2016

Pendant les grandes vacances, l'équipe d'animateurs propose notamment un séjour. Cette année, une vingtaine de jeunes à découvert la région de Volvic.

Les animateurs enfance et jeunesse essaient toujours de trouver un équilibre entre l'animation et la pédagogie. Exemple : lorsque nous proposons une activité manuelle, nous sommes aussi vigilants aux notions de respect ou d'ambiance collective par exemple.

Projet ski février 2017 : pour la première fois, le service jeunesse du Bourgneuf la Forêt propose un séjour ski aux jeunes de la commune. Les jeunes pourront découvrir les joies de la glisse du 19 au 25 février au Mont d'or (Métabief, Jura). Ce séjour est organisé conjointement avec les services Jeunesse de Port-Brillet/Launay (association « Ça coule de source »), Ruillé-Loiron, et Saint Berthevin. Une aventure collective où justement les jeunes découvriront la mixité et le respect de l'autre .

Contact : Yann DAOUDAL

Bureau : 1^{er} étage mairie, 45, rue principale,
53410 LE BOURGNEUF LA FORET

Tel : 02-43-37-78-17

IMPORTANT : Mail : animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr

Le Mail est le moyen le plus utilisé par Yann pour faire passer les infos...

IMPORTANT : pour participer à au moins une activité, il faut être à jour de sa cotisation annuelle.

Paiement possible en espèces, chèques vacances, tickets CAF et MSA.

Il n'y a pas de temps d'accueil. Le service « Jeunesse » ne fonctionne que pendant les temps d'animations.



La bibliothèque

Le second semestre 2016 a été marqué par le réaménagement complet de la bibliothèque.

Après quelques travaux de rafraîchissement pendant l'été, la bibliothèque a investi l'ancien Foyer des Jeunes pendant les vacances de la Toussaint. Les usagers peuvent désormais profiter d'un espace plus grand et plus convivial qui a séduit les lecteurs (petits et grands) qui sont déjà venu le découvrir.

Pour inaugurer le nouvel aménagement de la bibliothèque, une journée portes ouvertes était organisée le samedi 3 décembre. Journée pendant laquelle petits et grands ont pu profiter de séances de Raconte-tapis et de kamishibaï le matin et, pour les plus grands, d'une rencontre avec l'auteur Ian Manook l'après-midi, rencontre organisée et animée par la librairie M'Lire .

En plus des livres, bandes dessinées et revues habituelles, une centaine de DVD est également disponible : cette sélection est prêtée par le réseau des bibliothèques du Pays de Loiron jusqu'au mois de juin 2017. Par ailleurs, les usagers de la bibliothèque ont toujours accès à l'offre numérique proposée par la Bibliothèque départementale de la Mayenne, offre qui s'est récemment étoffée : romans, bandes dessinées, presse, etc.

Le 19 novembre, la bibliothèque a accueilli Armelle Pain pour son livre "Le Trianon, un cinéma associatif en Mayenne". A cette occasion, elle a pu expliquer son travail et revenir sur l'histoire du cinéma de la commune en présence de Daniel Blanchetière et Fernand Orrière, président et vice-président de l'association Le Trianon, qui gère la salle depuis 50 ans.

Au printemps 2017, la bibliothèque participera aux Reflets du cinéma, organisé par Atmosphères53, dont le thème sera le cinéma francophone. Dans le cadre des animations organisées par le réseau des Bibliothèques du Pays de Loiron, la bibliothèque mettra en valeur le Québec. Un Apéro-lecture aura lieu le mercredi 8 mars au cinéma Le Trianon à partir de 19h, suivi de la projection d'un film de Maurice Pialat (titre encore à déterminer).

L'équipe de la bibliothèque continue son travail auprès des écoles de la commune en accueillant régulièrement les classes, de la Ritournelle avec des séances à la bibliothèque ou à la crèche ainsi que de la Maison d'accueil.

Si vous souhaitez participer à la vie de la bibliothèque (accueil du public, choix des livres, participer ou proposer des animations,etc...) n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe de la bibliothèque.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 18h

Mercredi : 15h - 18h30

Vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 10h - 12h

Attention : la bibliothèque sera fermée du 24 décembre 2016 au 3 janvier 2017.



Bibliothèque municipale
2 rue du Stade
02.43.37.76.32
mediatheque.bourgneuf@orange.fr



Les écoles



L'école publique « Les Mille mots »

L'école publique : Les Mille mots

L'école publique accueille 105 élèves répartis sur 4 classes : TPS-PS-MS, GS-CP, CE1-CM1, et CE2-CM2. Depuis la rentrée, les élèves peuvent apprécier un nouveau préau sur leur cour et une voile d'ombrage sur le bac à sable. Les plus grands aussi profitent de cet équipement.



Cette année, le thème de travail est « découvrir le monde ». Chaque classe le décline à sa façon. Dans ce cadre, l'association « La maison de l'Europe en Mayenne » interviendra dans chacune des classes sous différentes formes : lecture de contes, reconstitution de cartes-puzzles, découverte des langues, des sports ...

L'année scolaire est déjà bien entamée et les activités régulières se sont mises en place :

- . 2 sorties au cinéma par classe par an
- . Déplacement au théâtre de Laval pour voir des spectacles des JMF.
- . Spectacle de la Communauté de Communes de Loiron
- . Déplacement à la bibliothèque municipale .



Début novembre, les élèves du CE1 au CM2 ont participé à une rencontre endurance sur le stade de St Pierre la Cour. Ils ont pu réaliser des ateliers (run and bike, triathlon...) et passer différents brevets. Ils ont tous très bien couru, nous les félicitons.

A partir du mois de mars, l'ensemble des élèves de la Grande Section au CM2 se rendra à la piscine d'Ernée, et ceci pour 9 séances. L'objectif est d'obtenir « l'attestation du savoir nager » exigée dans les nouveaux programmes.

Les élèves peuvent participer aux TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) animés par les agents municipaux les lundi, mardi et jeudi, de 15h45 à 16h45. Différents thèmes d'animation ont été répartis sur la semaine.

Chaque période, une partie des élèves peut également bénéficier des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Ces dernières, mises en place les mardis ou jeudis, sont encadrées par les enseignantes de l'école et peuvent être de 2 ordres :

* soutien scolaire sous forme de jeux

* aide aux devoirs (étude)

Après la classe de neige pour les CM l'an dernier, c'est au tour des CE1 et CE2 de partir en classe découverte. Les 33 élèves passeront 5 jours à Torcé-Viviers-en-Charnie pour découvrir la vie en collectivité, développer l'autonomie et visiter les différentes traces de l'Histoire dans cette région. Cela entraînera un travail de préparation en amont en classe et un travail de communication (rédaction de compte-rendu, d'exposés). Ce séjour est, en partie, financé par la commune et par l'Association de Parents d'Elèves.

Cette dernière organise tout au long de l'année plusieurs actions pour récolter des fonds mais aussi créer des moments de rencontre entre les différentes familles de l'école. Un LOTO sera organisé le dimanche 15 janvier et un vide grenier le 11 juin. Suite au succès de la première, une deuxième fête d'école aura lieu le dimanche 18 juin.

Voici l'adresse du site Internet de l'école : www.1000mots.jimdo.com

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

la directrice : Emilie LEFEVRE (mardi toute la journée) au 02.43.37.76.05

la présidente de l'APE : Véronique DELLIERE au 02.43.37.10.91



Les écoles

L'école Privée St Joseph

L'école accueille cette année 95 enfants répartis dans 4 classes : PS-MS, GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2.

Le projet pédagogique de cette année scolaire a pour thème principal «jeux découvre».

Ce thème sera étudié tout au long de l'année à travers de nombreuses activités.

En musique, un projet est mis en place dans les 4 classes sur le thème « jeux chantés », ayant pour objectif de faire créer par les enfants le texte d'une chanson qu'ils pourront ensuite mettre en musique avec les interventions de Cécile DY, musicienne de la communauté de communes. Ce projet, établi pour 2 ans, conduira à la mise en place d'un spectacle musical.

D'autres activités sont également proposées aux enfants cette année :

- **L'apprentissage d'une deuxième langue, l'allemand, pour les enfants en CM2, à raison d'une heure par semaine, à partir de janvier 2017.**
- la participation à l'opération «nettoyons la nature» : les enfants ont parcouru la commune pour y ramasser les déchets : ils ont ainsi été sensibilisés au respect l'environnement
- un cycle de 6 séances d'athlétisme pour les enfants du CE1 au CM2 et l'activité piscine pour les enfants de la GS au CM2 au printemps 2016
- les sorties au cinéma et la participation aux spectacles proposés par la communauté de communes ainsi que les sorties mensuelles à la bibliothèque
- L'après-midi « Carnaval » avec un échange de chants et de poésies à la maison de retraite et la journée « bol de riz » qui est une occasion pour les enfants de mieux connaître une association à vocation humanitaire
- la participation aux journées sportives organisées en fin d'année pour tous les enfants des écoles catholiques du secteur et le voyage scolaire de fin d'année
- une journée de rencontre entre les CM2 et les 6^{ème} du collège de St Pierre la Cour
- une formation spécifique des CE2/CM pour l'obtention du permis piéton, du permis vélo (CM) et une préparation aux techniques des premiers secours.

La décoration et la peinture de grandes lettres en bois au nom de l'école qui seront accrochées au printemps sur une façade côté rue

La mise en place, en septembre, d'un nouvel environnement numérique de travail dans une classe de primaire, avec l'achat d'un vidéo-projecteur interactif est un succès car il permet de diversifier les supports d'apprentissages et de dynamiser le travail de groupe. Cet investissement va donc être poursuivi par l'achat d'un autre vidéo-projecteur interactif et tactile à destination des maternelles.

- La rénovation des bâtiments de l'école se poursuit : après la remise à neuf des portes et fenêtres des classes primaires, l'objectif pour cette année est de rénover l'intérieur des classes.

La création d'un nouveau site internet (www.ecolestjoseph53.fr) permet de dynamiser la communication entre l'école et les parents et les enfants participent activement à la vie de ce site.

Les autres temps forts de l'école

L'opération « goûter du mercredi », la soirée dansante de l'école du 22 octobre 2016, la soirée de Noël du vendredi 16 décembre (avec la visite du Père Noël, bien sûr !), l'après-midi loto du dimanche 22 janvier 2017 et **la kermesse de l'école qui est fixée au dimanche 25 juin 2017.**

L'équipe pédagogique et l'OGEC se joignent à l'APEL pour vous souhaiter une très bonne année 2016 !

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'école, vous pouvez vous adresser :

A la présidente de l'APEL, Mme Stéphanie PLANCHAIS au 06.88.50.85.73 A la présidente de l'OGEC, Mme Nathalie GAUTRAIS au 06.27.05.64.22

A la directrice, Mme Domitille Le COSTAOUËC au 02.43.37.12.95



Atelier jeux traditionnels



Nettoyons la nature !

La vie associative



Gym

Le président et le bureau de la gymnastique volontaire vous présentent leurs voeux pour 2017. L'année 2016 s'est déroulée dans une bonne ambiance et nous vous invitons à nous rejoindre en septembre.

Rappel des cours :

Seniors : vendredi 9h -10h.

Zumba : vendredi 18h30 - 19h30.

Pour tous renseignements contacter André au 02 43 37 24 93.



Basket

Association Sportive Loisirs Basket
Saison 2016/2017

2 équipes engagées en championnat

Équipe mixte Poussins / Poussines

Un groupe de 8 garçons et 2 filles à ce jour 3 matchs effectués sur 6 dans cette première phase et 2 victoires

Bon démarrage d'une équipe mixte dont 6 joueurs avaient déjà effectués des matchs la saison passée et 4 nouveaux du mois de septembre .bonne cohésion du groupe, respect des consignes données ainsi que de l'arbitrage progression correcte tant au niveau des matchs que de l'entraînement tout ceci est de bon augure pour la suite du championnat.

Équipe U15 Minimes Filles

Un groupe composé de 9 joueuses qui affiche à ce jour un bilan de 3 défaites pour une victoire ; l'équipe poursuit son apprentissage. En faisant preuve d'abnégation et d'écoute, aux entraînements comme lors des matchs, le potentiel de cette équipe devrait apparaître et voir les victoires s'enchainer.

Tout ceci ne serait pas possible sans l'engagement total de nos coachs respectifs Thierry Maurais pour les plus jeunes et Nicolas Marion pour les minimes accompagné par Manon Lambert. Nous tenons vraiment à les remercier et à les encourager pour le travail accompli auprès de nos jeunes.

Une école d'initiation au basket a vu le jour cette année avec des cours qui se déroulent le mardi en fin d'après-midi sous la houlette de Yann Daoudal que nous remercions. Ceci constituera un vivier pour les années à venir.

Au-delà il nous apparaît utile de réfléchir à l'avenir et pourquoi pas de mutualiser nos forces nos atouts et nos outils avec les clubs de saint Ouen et de Loiron.

Dans cette optique, nos 3 clubs vont par exemple inviter nos joueurs et joueuses de plus de 13 ans à participer à 3 séances de formation à l'arbitrage au cours des prochaines vacances de Noël, février et de printemps .

Pour terminer une citation suggérée par Nicolas : « l'attaque fait lever les foules tandis que la défense fait gagner les matchs » pour autant tachons quand même de mettre le plus de paniers possible !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous

Le président
Jean Yves Saliou





La vie associative

<http://tticbourgneufsaintouen.blogspot.fr>

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 20 Juin 2016, un nouveau bureau s'est constitué :



Président : Philippe Paillard
Vice-Présidents : Alain Besnard et Bernard Blanchet
Secrétaire : Marie-Rose Normand
Secrétaire adjoint : Youenn Faucheux
Trésorier : Daniel Richert
Trésorier adjoint : Francis Tessonneau

Avant le démarrage de la saison, le Tennis de Table Bourgneuf/St-Ouen a participé aux forums des associations organisés par les 2 communes les 4 et 5 Septembre qui ont permis d'enregistrer 5 nouvelles inscriptions.

Les entraînements :

- Le lundi soir de 19h à 21 h encadrés par Michel pour la dizaine de jeunes évoluant en championnat.
- le mardi soir : - de 18h45 à 20 h pour les jeunes débutants (- de 1ans) encadrés par Yann
 - de 18h45 à 20h30 pour les autres jeunes avec Marie-Rose, Youenn, Philippe, Alain et Yoann.
 - à partir de 20h30, les seniors prennent le relais.

Cette année, 3 équipes seniors ont été engagées, une super D2, une D3 et une D4 ainsi que 3 équipes Jeunes en championnat départemental. 3 jeunes jouent également en critérium : 2 en départemental et 1 en région.

A ce jour,

En critérium départemental, après le 1^{er} tour, voici les résultats :

En seniors

- La D2 Elite : Matthieu Landart, Yoann Hélie et Aurélien Delaunay se maintiennent pour le second tour ainsi que Martial Parmène en D3 Elite.

Jeunes

- Noa Bouteloup et Thomas Herriau en Cadet 1 se maintiennent également pour le second tour dans leur catégorie.

En critérium régional :

Noéline Paillard, Minime 2, jouait à La Chapelle-Achard (85) et elle termine 2^{ème}.

Elle accède au niveau National pour la 1^{ère} fois. Félicitations.

On espère que d'autres jeunes puissent effectuer le même parcours.

Enfin les projets de la saison :

- * Notre 1^{er} LOTO, le 30 Octobre dernier à la Salle du Bourgneuf-la-Forêt, s'est très bien déroulé et les bénéfices nous permettront de renouveler les maillots pour les séniors avec la participation d'un sponsor et aussi d'acquérir un ordinateur et une imprimante pour la saisie des feuilles de match et des résultats chaque semaine, le comité se déchargeant de cette tâche.
- * Il sera renouvelé l'an prochain à la même période.
 - Galette des rois Mardi 16 Janvier 2017 salle des Fêtes du Bourgneuf
 - Tournoi intercommunal le Samedi 17 Juin 2017 au Bourgneuf.

Le Président, Philippe Paillard



La vie associative



Le club compte actuellement un effectif de 160 licenciés, dans lequel il y a 85 jeunes, pour 75 seniors, vétérans et féminines, puis deux arbitres. Sans oublier les dirigeants ainsi que nos bénévoles.

Le bureau directeur continue son chemin de la même façon que l'année précédente, ou tous les postes sont doublés par l'expérience et la jeunesse.

Au mois de SEPTEMBRE, le club a reçu le LABEL ESPOIR. Ce label, est une récompense pour tous les bénévoles, dirigeants, joueurs, parents, partenaire, qui nous a été remis et validé par toutes les instances du FOOT (District de la MAYENNE, Ligue du MAINE et la fédération Française de Football amateur).

Ecole de foot comporte :

- Une équipe pour chaque catégorie d'U7, U9, U11,
- Deux équipes U13, dont une en entente avec la BACONNIERE.
- Deux équipes U15 en entente avec st Ouen des toits et le Genest st ile qui évoluent en 2^{ème} et 3^{ème} division.
- Deux équipes U18 en entente avec les mêmes communes, l'équipe première qui évolue en Promotion d'Honneur et la seconde en 3^{ème} division.

Les Seniors :

A.S. Bourgneuf contient,

- Deux équipes seniors qui évoluent :

* En 1^{ère} division pour l'équipe A qui termine la première partie de saison dans le haut du tableau.
* En 4^{ème} division pour l'équipe B qui n'a pas très bien démarré sa saison.

- Une équipe féminine en fusion avec Ernée évolue

* En Division Honneur qui se trouve dans le milieu de tableau.

- Une équipe vétérans en entente avec st Ouen des toits, qui prend beaucoup de plaisir le dimanche matin.

Bénévoles :

Merci à nos bénévoles qui donnent toujours leur maximum pour que l'année sportive se déroule bien. N'oublions pas les traceurs de terrain et les membres du bureau.

Sponsors :

Merci à tous nos sponsors qui nous accompagnent pendant la saison.

Structure :

Le club remercie la communauté de communes de nous avoir fournies des bacs pour pouvoir réaliser le tri sélectif sur l'enceinte du stade. Ce qui permettra à tous les usagers du site de pouvoir mettre leurs déchets dans les bonnes poubelles.

Evènements :

- * L'A.S.B vous propose quelques manifestations.
 - 27 janvier 2016 : galette des rois
 - 25 février 2016 : Soirée dansante (tarif adulte : 16€ enfant : 8€, vente auprès des membres de l'A.S.B)
 - 7 avril 2016 : Tarot (inscription courant Mars auprès de Yannick)
 - 25 mai 2016 : Tournoi communal
 - 23 juin 2016 : Assemblée générale
- * Les actualités du club sont sur notre site internet : <http://as-lebourgneuf.footeo.com>.

Pour la nouvelle année qui arrive, l'ensemble du club vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2016.

Le Président
Florian Sablé



La vie associative

Association des Landes Mayennaises

2016

L'année écoulée a été bien remplie avec 11 randonnées dominicales, 6 séances de marche nordique, 2 randonnées fraîcheur, une sortie traversée de la baie du Mt St Michel et un week-end sur la côte bretonne entre Erquy et le cap Fréhel. Par ailleurs des membres de l'association se sont mobilisés lors de la manifestation "Le Bourgneuf-la-Folie" en proposant une "randonnée pour tous" avec deux joëlettes (fauteuils tout terrain à une seule roue) adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Les Randonneurs des Landes Mayennaises étaient également présents au forum des associations le dimanche matin 4 septembre.

C'est maintenant Jean-Claude Legros qui est mandaté par l'association pour veiller au suivi et à l'entretien des chemins, mission qu'il effectue en étroite collaboration avec la municipalité.

2017

Le calendrier 2017 est disponible en version papier à la mairie ou il peut être envoyé par mail sur simple demande en contactant le président Michel Rose par téléphone au 06 85 17 91 22 ou par mail à micherose@wanadoo.fr

Comme les précédentes années on y retrouvera une randonnée mensuelle entre Mayenne et Ille et Vilaine. Les sorties "marche nordique" et les randonnées "fraîcheur" (le soir entre 19h45 et 22h00) seront plus nombreuses.

Un week-end à Paris est également programmé les samedi 9 et dimanche 10 septembre.

Pour nous rejoindre ou solliciter toute demande de renseignement(s) s'adresser à Michel Rose (coordonnées ci-dessus).



Jumelage Bourgneuf /Chaumont Gistoux

Cette année nous allons nous déplacer en Belgique le week-end de pentecôte du 2 au 5 Juin 2017

Autres dates à retenir pour 2017

Galette des rois vendredi 20 Janvier

Loto dimanche 12 Mars à 14 Heures

Loto dimanche 22 Octobre à 14 Heures

Le Comité de jumelage reste ouvert à toute nouvelle adhésion et souhaite à toutes et à tous ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année

Le Président

Germain Des Aunais (02 43 58 06 67)

Pétanque



Club des ainés



L'année 2016 va bientôt se terminer.
Elle aura été aussi riche en événements que les années précédentes.
Le Club souhaite à tous ses adhérents de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'à leurs famille.
Les personnes qui veulent rejoindre le club en 2017 seront les bienvenus.
Voici les quelques dates à retenir :

- 18 janvier : Galette des rois
- 15 février : Buffet chaud
- 15 mars : notre concours de belote
- 02 avril : Bal de printemps avec Didier Gilbert
- 10 juin : Notre banquet annuel

Le président Claude Beaulin

La Ritournelle



Multi Accueil « La Ritournelle »

La seconde moitié de l'année 2016 a été marquée par une sortie à la ferme au Genest ST Isle. Les enfants ont pu aller à la rencontre des chèvres et autres animaux de la ferme et goûter au fromage de chèvre.

Aussi, la poursuite des sorties à la bibliothèque à raison d'une rencontre par mois, permet aux enfants de manipuler de nouveaux livres, d'écouter de nouvelles histoires et de choisir les albums qu'ils souhaitent emprunter.

D'autre part, le quotidien à la crèche a quelque peu changé en novembre car les repas servis aux enfants accueillis sont cuisinés désormais par le cuisinier de la cantine scolaire de la commune.

La fourniture des repas est comprise dans le tarif payé par les familles.

Le **15 décembre** prochain, nous accueillerons à nouveau M'zelle Magali dans nos locaux pour émerveiller les tout petits avec son spectacle autour de la thématique de Noël intitulé « L'arbre à surprises».

Actuellement nous disposons de places disponibles pour accueillir votre enfant occasionnellement. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

La Ritournelle est ouverte **du lundi au vendredi de 8h à 18h30**.

Pour tous renseignements complémentaires, appelez nous au **02.43.37.16.83**

Adresse : 11 rue du Trianon, 53410 le Bourgneuf la forêt (entrée par la cour de la maison de retraite).



L'année 2016 aura été marquée par la fête du 50ème anniversaire de l'association LE TRIANON.

Beaucoup de souvenirs ont été partagés par les bénévoles et par le public au cours de ces deux journées du 05 et 06 novembre. Un retour sur le passé en remontant jusqu'à la construction de la salle dans les années 1945 à 1947. De longues années, de 1948 à 1968, pendant lesquelles le spectacle de théâtre «LA PASSION» a rassemblé environ 70000 spectateurs lors des 169 représentations. Des moments inoubliables qui ont fait la renommée de la salle du Trianon et du Bourgneuf la Forêt. Ce week-end a été l'occasion de revoir de films sortis en 1966 (Masculin/féminin, Le Bon la Brute et le Truand, La grande vadrouille, Un homme et une femme), pour certains de découvrir les chorales « A travers chants » et « Vocalité », de visiter la salle lors des « portes ouvertes », de voir les expositions de photos, affiches...

Le cinéma a pris naissance également en 1948 sous le nom de « cinéma familial » avec simplement quelques séances par an et la projection du premier film « 30 secondes sur Tokyo ». Petit à petit les séances se sont accélérées, le cinéma s'est structuré pour devenir en 1961 l'association « L'Etoile ».

Nécessité de se mettre aux normes de projection, de fonctionnement, de sécurité, c'est le 21 JUIN 1966 que l'association LE TRIANON a été créée. L'objectif étant de « promouvoir, soutenir, favoriser l'éducation populaire ». Fernand Orrière, jusqu'alors bénévole, en devient le secrétaire. Par la suite, à compter de 1983, il exercera la fonction de président pendant 32 ans entourés de bénévoles qui ont, avec lui, réussi à maintenir un cinéma de proximité dans notre territoire.

Aujourd'hui, l'association a conservé son dynamisme. La fréquentation a connu des fluctuations, toutefois depuis les années 1990, celle-ci se maintient autour de 11000 entrées par an. Cela grâce à l'investissement de chacun dans les domaines où il peut exercer ses compétences. Les priorités sont bien sûr en premier lieu de proposer des films de qualité mais aussi de mettre l'accent sur le meilleur accueil possible du public. De nombreuses animations ont lieu tout au long de l'année : accueil des associations, ciné-débats, festivals, partenariats, théâtre, ciné-enfants... La salle est classée Art et ESSAI depuis 1999, un classement réservé aux salles ayant un projet culturel.

Ces deux journées ont permis d'accueillir les bénévoles ayant participé au fonctionnement de l'association depuis son origine en 1948 autour d'un apéritif dinatoire. Voici quelques mots, extraits des remerciements, qui leur ont été adressés lors de cette rencontre par Fernand Orrière :

« Je tiens à vous remercier chaleureusement et solennellement, d'avoir apporté votre participation bénévole et volontaire à la marche de notre association et au bon fonctionnement de cette salle de cinéma qui a pu se maintenir, s'améliorer, se développer et acquérir une certaine renommée dans notre secteur rural... Merci à ceux qui sont présents, à ceux qui n'ont pu être ici aujourd'hui et à ceux qui ont quitté ce monde ».

Un livre raconte cette histoire

L'histoire du Trianon est retracée dans un livre écrit par Armelle Pain « Le Trianon, un cinéma associatif en Mayenne ». Vous pourrez y trouver des témoignages, des extraits d'archives qui mettent en perspective les évolutions du cinéma Le Trianon et du cinéma français dans son ensemble. Il est disponible à la salle du Trianon pour le prix de 16 euros. Bien vouloir nous excuser pour les personnes qui, par erreur, n'ont pas été citées dans cet ouvrage. CINEMA LE TRIANON, nous contacter : cinema.le.trianon@orange.fr



La vie associative

Les Lurons Bourgneuviens



Pour fêter les 15 ans de l'association, la troupe prépare trois nouvelles pièces :

- "Les tamalous" Comédie en 1 acte (jeunes)
- "Cède bonne à tout faire" comédie en 1 acte (jeunes)
- "Facteurs à risques" Facteur en 4 actes (adultes)

Dates de nos représentations à la salle du Trianon :

- Samedi 4 Mars 2017 à 20 h 30
- Samedi 11 Mars 2017 à 20 h 30
- Dimanche 12 Mars 2017 à 14 h 30
- Dimanche 19 Mars 2017 à 14 h 30

Date à l'extérieur :

- Dimanche 26 Mars 2017 à 14 h 30. à la salle des fêtes de la Baconnière
- Samedi 1 Avril 2017 à 20h30 et le Dimanche 2 Avril 2017 à 14 h 30 à la salle St Charles de St Pierre la cour.

Si vous voulez faire partie de notre association ou pour tout autre renseignement sur la troupe, contact 02.43.68.05.81

<http://lesluronsbourgneuviens.unblog.fr/>

UCAB

U.C.A.B. (Union des Commerçants et Artisans du Bourgneuf)

L'UCAB est une association d'artisans et de commerçants bourgneuviens. Cette association existait mais elle était en sommeil.

Nous avons donc décidé de la reformer !

Deux évènements majeurs seront organisés durant 2017 :

Une Soirée dansante qui aura lieu le 28 Janvier 2017 à 20 heures à la Salle Polyvalente du Bourgneuf-La-Forêt

* Repas adulte à 16[€]: Joue de porc ou escalope de dinde et gratin dauphinois

* Repas enfants à 9[€] : Escalope de dinde – gratin dauphinois

Les billets sont à vendre chez les commerçants.

Une Semaine commerciale du 27 Avril au 1^{er} Mai 2017, qui se clôturera par une porte ouverte le dimanche 27 Avril et le Lundi 1^{er} Mai 2017

Cette semaine commerciale se déroulera de la façon suivante : lors de vos achats chez les différents artisans et commerçants du Bourgneuf, des tickets vous seront remis. Un tirage aura lieu le 1^{er} mai 2017 avec comme gros lot un Voyage pour 2 personnes (la destination restant à définir).

Composition du bureau :

Président : Sébastien LINAY

Vice-Président : Joël FOUILLEUL

Secrétaire : Guillaume BEAUPERE

Trésorier : Jean-François LE RAY

Adresse mail : ucab.bourgneuf@gmail.com

L'UCAB vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2017.

Le Président



Don du Sang
Don du Sang

Autre infos

Association pour le don du sang bénévole

Les dates à retenir pour 2017 sur la commune de ST PIERRE LA COUR (salle Saint Charles de 15h30 à 19h) :

- Jeudi 19 janvier
- Jeudi 17 mars
- Jeudi 16 mai
- Jeudi 3 août
- Jeudi 5 octobre



Pour donner son sang, **il faut être majeur et avoir entre 18ans et 70 ans**, et être reconnu apte au don par le médecin présent lors de la collecte.

ASSEMBLE GENERALE DE L'ASSOCIATION **vendredi 10 février 2017 à 20h** Salle Paul Garry PORT BRILLET.

« Les motard ont du cœur » : La date du 17ème édition est fixée au dimanche 30 avril 2017.

Coordonnées de la présidente Maryline MALIN
06 21 31 64 95



L'association FRANCE ADOT 53 est présente sur le département de La MAYENNE depuis 1985.

Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser le public concernant les dons d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse

" LA GREFFE D'ORGANES SAUVE DES VIES "

En France, en 2015, 21 378 malades étaient en attente d'une greffe.
Seulement 5 746 patients ont reçu un organe.

Pour ou contre, il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX
Tel/Rep : 02.43.90.68.10
Courriel : franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org



Autre infos



COMMUNAUTE DE COMMUNE PAYS DE LOIRON :

SAISON CULTURELLE 02.43.10.25.80 /Culture@cc-paysdeloiron.fr
Billetterie en ligne sur www.cc-paysdeloiron.fr

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC : Une aide pour vos démarches administratives au quotidien
Contacts :
Maison de services au public—Maison du Pays de Loiron—02.43.02.19.31 –contact@cc-paysdeloiron.fr
Horaires : 9h30-11h30/14h30-17h

Pays de Loiron Environnement

L'Association Pays de Loiron Environnement PLE est créée depuis le 19/11/2015. Mobilisée et intéressée par tous les problèmes d'environnement, ses actions concernent la qualité de l'eau, l'utilisation des pesticides, l'habitat sain, les énergies renouvelables, les circuits courts, la santé...

30 membres cotisants à ce jour représentent l'ensemble des communes du canton.

Nos actions 2016 :

Réunion publique sur l'eau organisée le 28/04/2016 (présentation par trois syndicats de bassin du Vicoin, de l'Oudon de la Vilaine amont de leurs actions sur le terrain 40 personnes présentes)

Réunion publique sur le projet « mines »

Participation au Vide-jardin organisé à Loiron le 2/10/2016 par la CCPL

Nos projets 2017:

organisation de la mobilisation suite au projet de prospections minières « perm d'olivet »

participation et investissement dans l'élaboration du PLUI.

tout autre sujet en lien avec l'actualité(information des citoyens, organisation de réunion,.....)

A noter: prochaine Assemblée Générale le 8 mars 2017

Contacts : paysdeloironenvironnement@laposte.net

Samuel Guérin : 0243260034

Jean-Yves Rossignol : 0618408922

Philippe Moreau : 0243021974



LA COMMUNE CHANGE, ET VOUS ?



Moins de pesticides, plus de nature sur la commune

Progressivement, les services techniques de la commune diminuent l'utilisation de désherbants chimiques pour l'entretien des espaces publics et ce, pour plusieurs raisons :

- Préserver la santé humaine (utilisateur, population)
- Préserver la ressource en eau
- Préserver la biodiversité

Cette gestion écologique des espaces génère de nouveaux paysages urbains, une nouvelle esthétique de la commune.



Changeons notre regard sur la végétation en milieu urbain

Les techniques alternatives adoptées ne permettent pas d'éradiquer toute la végétation et prennent du temps. Il devient par conséquent nécessaire d'accepter en certains lieux des herbes spontanées.

Ces herbes ne sont pas «mauvaises», elles sont utiles à la biodiversité. Papillons, abeilles, hirondelles, chauve-souris... peuvent y trouver gîte et/ou couvert !

STOP AUX PESTICIDES !



Quelques conseils pratiques...

Devant chez soi

- Verser de l'eau de cuisson encore bouillante sur les plantes à éradiquer
- Couper à la binette les herbes indésirables
- Balayer pour éliminer terre et graines et ainsi éviter la poussée de végétaux
- Accepter les herbes, les laisser pousser puis entretenir avec une tondeuse ou le rotatif
- Favoriser les plantations en pied de mur pour mieux accepter les herbes spontanées ou au contraire les empêcher de pousser !

Ces alternatives privilégient un espace exempt de tout herbicide !



Côté jardin

- Le paillage (écorces broyées, tonte de gazon...) n'a que des avantages. Il limite le développement des herbes indésirables et conserve l'humidité du sol
- Le désherbage à la main, à la binette, un peu d'huile de coude et ça fonctionne !
- Le désherbage thermique à l'eau de cuisson encore bouillante (celle des pommes de terre est particulièrement recommandée)
- Les animaux auxiliaires (coccinelle, crapaud, hérisson, mésange...) pour lutter contre les insectes ravageurs
- Les plantes couvre-sol (géraniums vivaces ou plantes aromatiques) qui occupent des espaces où des herbes indésirables auraient poussé...

LES COMMUNES ET LE SYNDICAT MIXTE DISENT STOP AUX PESTICIDES



LE SAVIEZ-VOUS ?



Les pesticides sont dangereux !

Leur impact est démontré sur la santé humaine : cancers, dérèglements hormonaux et du système immunitaire, infertilité...

Ils sont aussi dangereux pour la nature. Des scientifiques ont montré que les pesticides pouvaient avoir des conséquences graves pour les abeilles. On a aussi montré qu'on trouvait des pesticides dans le corps des ours polaires et que certaines grenouilles pouvaient avoir des malformations en se retrouvant dans des mares polluées par des pesticides.

Les pesticides sont partout !

Les pesticides contaminent notre environnement. Du sol, lors de leur application, ils passent dans l'air, rejoignent les cours d'eau, les nappes phréatiques et la ria d'Étel...

Une très faible dose de pesticide suffit à polluer plusieurs centaines de milliers de litres d'eau.

Exemple d'un désherbant (matière active, le glyphosate) : avec seulement 3 ml (l'équivalent d'un bouchon de crayon), ce sont 10 km de cours d'eau ou de fossé qui sont pollués !

Épandus sur les trottoirs, surface imperméable, tout part directement dans le caniveau puis dans la ria... Épandus sur nos allées ou terrasses, notre pelouse, ils entrent dans nos habitations par le piétinement. On en retrouve également dans nos aliments : fruits, poissons, viande, etc.



Faits marquants de l'année 2016

En 2016, le Syndicat a engagé sa 2^{ème} année de travaux dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques 2015-2019. Les travaux ont porté principalement sur la restauration écologique du ruisseau du Galoi qui s'écoule sur les communes d'Ahuillé et de Montigné le Brillant et se jette dans le Vicoin en aval du bourg de Montigné.

Ce ruisseau est classé prioritaire pour la restauration dans le cadre de la règlementation actuelle sur la continuité écologique. A cet effet, 2 radiers de ponts et une série de busages non fonctionnels (remplacés par un pont cadre) ont été aménagés pour permettre la circulation des poissons tout au long des 8 kms du ruisseau. 6 kms de clôtures, 8 points d'abreuvement pour le bétail, 2 passerelles toutes charges et 2 kms de recharges en granulats ont été également mis en place afin de protéger berges et lit du ruisseau.

Concernant le cours même du Vicoin, 2 ponts départementaux et un moulin, le moulin du Bigot à Montigné le Brillant, ont été aménagés y compris, sur ce dernier site, en recréant une frayère sur un bras du cours d'eau. Plus au nord du bassin, sur les communes de Port-Brillet et La Brûlatte, le Syndicat a mis en place deux chantiers novateurs, dans deux domaines très différents.

Au village d'artisans du pays de Loiron, un mur en parpaing en cours d'effondrement en berge du Vicoin a été démolie et remplacé par une berge végétalisée en grille « Géonat », un nouveau matériau composé de 3 couches de polymères et de filet en fibre coco destiné à retenir les terres et à empêcher l'érosion hydraulique. Ce géofilet a été agrafé en berge et est tenu en pied par des gabions sacs (filets remplis de cailloux de 150 mm). Cette opération assure la stabilité de la berge et redonne une plus value écologique à la berge.

Au Libaret, en aval de Port-Brillet, le Syndicat a mis en place un site expérimental d'éradication d'une plante de berge très invasive (considérée comme une des plus envahissante au monde), la Renouée du Japon, par traitement mécanique. Le principe est de déterrasser les racines de cette plante qui pousse en berge du Vicoin et, par passage dans un godet concasseur de la terre, de fragmenter en petits éléments les racines ainsi blessées, puis de les ré-enfouir en bâchant l'ensemble de la terre contaminée. L'objectif de cette méthode testée avec succès dans l'est de la France, est d'obtenir le pourrissement des racines sous la bâche et donc la destruction complète de la plante dans un délai de deux années.

L'ensemble des travaux réalisés en 2016 par le Syndicat se chiffre à 220 000 € TTC, avec un taux de subvention de 80 % répartis entre l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Département de la Mayenne et la Région des Pays de la Loire.

Au Bourgneuf la Forêt, sur le secteur de la Huardais, au bord du Vicoin, divers aménagements en berge et en lit majeur (la zone d'expansion des crues) ont été réalisés pour limiter la submersion des bâtiments agricoles en période de crue : la réalisation d'une surverse (voie privilégiée de dégagement des eaux), l'écrêtement d'un chemin et la confection d'un merlon anti-submersion d'un bâtiment. Cette opération a coûté 2000 € TTC.



Recharge du lit, protection de berges, création d'une rampe rustique en aval du Pont de la Crépellière à Montigné le Brillant.



Berge végétalisée en géogrid en remplacement du mur en parpaing au village d'artisans de Port-Brillet.



Boîte à idées



La boîte à idées est toujours à votre disposition et attend vos remarques, suggestions ou questions.

A déposer sous enveloppe « BOITE A IDÉES » dans la boîte à lettres de la Mairie du Bourgneuf-la-Forêt.

NOM

Adresse

Observations :



Commerçants, artisans, auto entrepreneurs

Les commerçants, artisans et auto entrepreneurs sont invités à prendre contact avec la mairie pour mettre à jour leurs coordonnées sur la plaquette d'accueil.

Les garderies

Garderie Municipale

Tous les jours scolaires

Matin 7 h à 9 h

Après midi :

Lundi, mardi et jeudi : 16h45-19h

Mercredi 17h-19h

Vendredi : 15h45-19h

A la maison d'accueil.

Halte-Garderie

« La Ritournelle »

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi pour les enfants de 3 mois à 4 ans

8 h 00 à 18 h 30

À la maison d'accueil

11 rue du Trianon

Les activités loisirs

Basket

Football

Tennis de table

Tennis

Gymnastique

Pêche

Palets

Club des aînés

Foyer des jeunes

Cinéma

Jumelage

Pétanque

...

À VOTRE INTENTION, UN MÉMO COMPLET ET DÉTAILLÉ

(noms, adresses, téléphones des présidents d'associations, services et commerces)

DEMANDEZ LE A LA MAIRIE



Classe 6

